



Commune de Grancy

GRANCY-INFO

MARS 2023



DIMINUTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Afin d'économiser de l'énergie et comme annoncé lors de l'assemblée du Conseil général de décembre 2022, l'intensité de la luminosité de l'éclairage public dans le village sera sensiblement abaissée dès le 9 mars de 23h00 à 05h00.

INFORMATIONS



Au cœur de la Municipalité.

Deux préavis ont été acceptés le lundi 6 février 2023 par le Conseil général. Le premier concerne un crédit d'étude pour l'aménagement de la parcelle dite de la Corasse et le deuxième concerne l'aménagement d'un trottoir d'une largeur d'1m50 avec requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Cottens.

Le 4 mars, la Municipalité a planté un arbre à Surchaux pour symboliser la 500ème habitante de Grancy.

Du 1er janvier à fin février la Municipalité a :

- Pris connaissance des plans des travaux exécutés concernant la mise en séparatif, ainsi que l'eau potable et défense incendie du quartier des Pâles
- Signé la nouvelle version du contrat de droit administratif relatif à la fourniture d'eau potable dans le hameau de Saint-Denis.
- Choisi la date du 6 septembre pour la visite de la Commune par le Préfet
- Pris connaissance du protocole d'ouverture des offres pour les travaux pour les chemins de la Léchère et de la Ruelle
- Autorisé la Croix Rouge de prospecter sur le territoire de la Commune. Des étudiants feront du porte à porte munis d'un badge libellant leurs coordonnées. L'objectif est de présenter les services mais en aucun cas ils ne pourront demander de l'argent
- Pris connaissance du rapport d'inspection de l'office de la consommation et de la distribution de l'eau
- Pris connaissance de la synthèse positive de la CAMAC concernant la mise à l'enquête des 6 places de parc le long du chemin de la Léchère
- Participé à la première séance du comité de réflexion du projet de la STEP de la Senoge.

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY



GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Mireille Hofer
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:
mardi de 15h30 à 18h
mercredi de 8h à 10h

Tél bureau: 021 861 14 80
admin@grancy.ch

EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. Beat Baumann
Employé communal
Tél privé: 079 378 29 20

Mme Nathalie Araujo de Sa
Concierge collègue
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du
lundi au vendredi de 08h00
à 12h00 et 13h00 à 18h00

BOURSE

Mme Anne Abegg
Boursière communale

Heures d'ouverture:
mardi de 17h00-18h00

Tél bureau: 021 861 14 80
bourse@grancy.ch

WWW.GRANCY.CH